



Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 8 novembre 2025

Association Sportive du Golf de Brest Iroise
<http://www.assogolfbrestiroise.fr/>

Membres présents :

Jean Luc Roudaut, Michel Vittoz, Jean Perramant, Marc Bonnaud, Dominique Cariou, Marc Chauvin, Gilles Le Borgne, Hugues Morineau, Ronan Roué, Romain Leroux, Jean Paul Leroux, Sébastien Le Merdy

Membres excusés :

Jacques Fily, Jean Marc Pellois, , Yvan Rondot, Monique Trotel, Christine Kerdoncuff

[La séance est présidée par Jean Luc Roudaut](#)

Lecture du PV de la réunion du 27 septembre 2025
Le PV est validé.

1 - Point licences

	2025	2024
Total	386	367
dont Jeunes	49	43

2 - Finances

Le gestionnaire à demandé

- le versement de 50% des droit de jeux de la CAEF soit 600 €
- La location du terrain de la compétition de France Boisson soit 240 €

Actuellement + 2 900 € par rapport au budget.

Reste à régler les dons du Téléthon soit 1 010 €

3. Compétitions

Challenge du Finistère

- | | |
|------------------------|---------------------------|
| • Kerrbernez / Iroise | Kerbernez gagne 258 / 247 |
| • Iroise / Cornouaille | Iroise gagne 269 / 231 |

4 – Ecole de Golf

A ce jour 39 enfants sont inscrits à l'école de GOLF dont 12 nouveaux.

Le samedi 25 enfants participent à l'entraînement, ce qui demande un grand nombre de bénévoles pour les encadrer

Compétitions prévues pour les enfants : Echange prévu avec Carantec

5 - Préparation de l'AG du 6 décembre

Tiers sortant :

Marc CHAUVIN
Christine KERDONCUFF
Jean-Paul LE ROUX
Jean PERRAMANT
Jean-Luc ROUDAUR
Michel VITTOZ

Les 6 sortants se représentent

Prix de la licence 2026 : 100 €

- Part FFG : 68 €
- Part ASGBI : 32 €

Les convocations à tous les membres de l'ASGBI seront envoyées 15 jours avant l'AG.

Pour pouvoir voter lors de l'Assemblée Générale :

- Avoir plus de 18 ans
- Appartenir à l'ASGBI depuis au moins 6 mois

Il est demandé à tous les responsables des commission de faire parvenir leur présentation à l'AG sur le modèle PowerPoint au plus tard pour le 29 novembre à Jean-Luc Roudaut et Michel Vittoz

Du fait de la mise en redressement judiciaire du gestionnaire du Golf de Brest Iroise et de ce fait des incertitudes de pérennité du Golf, il sera difficile de présenter les perspectives d'avenir de l'Association et des compétitions 2026.

4 – Information sur les suites du redressement judiciaire du gestionnaire.

Un mandataire juridique a été désigné pour 6 mois éventuellement renouvelable 1 fois.

Ce mandataire judiciaire gère le golf pendant cette période.

Jean-Luc Roudaut a envoyé un courrier à la CCI et au mandataire judiciaire pour les sensibiliser sur la pérennité du Golf et sur les conséquences qu'un arrêt aurait sur l'état du terrain.

Le tribunal doit examiner le dossier le 18 novembre.

Nous n'avons à ce jour aucune information fiable sur les suites données à redressement judiciaire.

Le bureau de l'ASGBI souhaite ardemment et espère la continuité du Golf de Brest Iroise

4 - ISP

ISP joueurs : Aucun « bug » a signaler

ISP Gestion : Quelques « bug » ont été signalés à Web Bretagne qui les a corrigés

Assemblée Générale de l'ASGBI le samedi 6 décembre 2025.